



QUENIN-TOURRE-LOPEZ-BLANC
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIÉS

**PROCES VERBAL
D'INVENTAIRE
AVEC PRISEE**

"SARL ACT2EVENT"

570, Cours de Dion Bouton - Zone Km Delta - B.P. 21360
30016 NIMES CEDEX 1

Tél: 04-66-36-03-46 - Courriel : etude@huissiersgard.fr
Site Internet : huissier-gardqtl.com

SCP Michel QUENIN - Françoise TOURRE
Pierre Yves LOPEZ - Alizée BLANC
Société civile professionnelle titulaire d'un office d'huissier de justice

570 Cours de Dion Bouton Km Delta - BP 21360
30900 NIMES

etude@huissiersgard.fr
Tel. 04 66 36 03 46 - Fax 04 66 21 80 98
Site internet: www.huissier-gardqtl.com

PROCES VERBAL D'INVENTAIRE
AVEC PRISEE



Le TREIZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ

A LA DEMANDE DE :

Maître PIERRE JULIEN
3 BOULEVARD AMIRAL COURBET 30006 NIMES

Elisant domicile en mon étude,

*Je soussigné, Maître Pierre Yves LOPEZ, Huissier de Justice associé à la SCP Michel QUENIN - Françoise TOURRE - Pierre Yves LOPEZ - Alizée BLANC, Société civile professionnelle titulaire d'un office d'huissier de justice domiciliée 570 Cours de Dion Bouton Km Delta BP 21360 à 30900 NIMES
N° SIREN 381 647 213 000 36*

Désigné par jugement du TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES en date du **24 septembre 2025** à l'effet de dresser l'inventaire et réaliser la prise du patrimoine du débiteur conformément aux dispositions de l'Article L 641-4 du Code de Commerce.

Je me suis transporté, le lundi 13 octobre 2025, sur le site de
SARL ACT2EVENT

ROUTE NATIONALE 113, 7 B LIEUDIT LE FES 30310 VERGEZE

Qui a fait l'objet d'une procédure de Jugement de Liquidation Judiciaire Simplifiée,

Aux termes d'un jugement rendu par le TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES en date du 24 septembre 2025.

A l'adresse ROUTE NATIONALE 113, 7 B LIEUDIT LE FES 30310 VERGEZE, j'ai procédé comme suit aux opérations d'inventaire, le tout conformément aux dispositions de l'Article L 622-6 du Code de Commerce.

De même et conformément aux dispositions de l'Article L 622-6 du Code de Commerce, LE BOULCH MORGANE, Responsable de l'entreprise a été convoqué par lettre simple adressée tant au siège de l'exploitation qu'à son domicile personnel pour le cas où ce dernier nous est connu.

Inventaire et prise du patrimoine du débiteur : Se référer à la liste annexée au présent.

☐ Demeureront annexés au présent Procès-Verbal de Prise, les listes des biens gagés, nantis ou places sous sujétions douanière ainsi que celle des biens détenus en dépôt, location crédit-bail ou faisant l'objet d'une clause de réserve de propriété et plus généralement aux susceptibles d'être revendiqués par des tiers.

☒ Le Responsable de l'entreprise nous déclare ne pas être en mesure de nous fournir les listes prévues au 2° Alinéa de l'Article 80 du décret du 28 Décembre 2005.

Le présent inventaire sera déposé par nos soins au Greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES et copie sera remise au débiteur, à l'administration lorsqu'il en a été désigné et au mandataire judiciaire.

Et tout ce que dessus nous avons dressé le présent Procès-Verbal d'Inventaire pour servir et valoir ce que de droit.



Me Pierre-Yves LOPEZ
(GARD)
Commissaire de Justice Associé

I - MATÉRIEL D'EXPLOITATION

Désignation des biens	Réalisation	
CHARIOT ELEVATEUR HYSTER, CLE EN POSSESSION DU BAILLEUR M. BEILLARD	2 000 €	
PRESSE TRANSFERT TEE SHIRT RHM 450, HS	mémoire	
TOTAL MATÉRIEL D'EXPLOITATION	2 000 €	

ACCUEIL

Désignation des biens	Réalisation	
POSTE INFORMATIQUE COMPLET ET DEUX XFAUTEUILS A ROULETTES	100 €	
MEUBLE BAS 2 PORTES COULISSANTES	30 €	
TOTAL ACCUEIL	130 €	

ATELIER

Désignation des biens	Réalisation	
MASQUE A SOUDER PROFESSIONNEL	20 €	
SCIE SAUTEUSE HITACHI	50 €	
COMPRESSEUR 50 L	60 €	
QUATRE DISQUEUSES	120 €	
DEUX VISSEUSES WURTH	80 €	
DISQUEUSE PARKSIDE	50 €	
LOT DE VISSERIE / QUINCAILLERIE / PIECES DETACHEES ET CONSOMMABLES	300 €	
TOTAL ATELIER	680 €	

COUR INTERIEURE

Désignation des biens	Réalisation	
CONTAINER MARITIME 12 M X 2,50 M	700 €	
MOBILE HOME 9 M X 2,50 M AMENAGE	500 €	
MOBILE HOME EN MAUVAIS ETAT	100 €	
CHARIOT ELEVATEUR TOYOTA A GAZ AVEC RALLONGES DE FOURCHES, 11 901 HEURES	800 €	
TOTAL COUR INTERIEURE	2 100 €	

LOCAL EDITION

Désignation des biens	Réalisation	
IMPRIMANTE NUMERIQUE MIMAKI CJV 150-130, ANNEE 2021 AVEC LOT DE CONSOMMABLES	400 €	
LAMINATEUR QUICK LAM 1700 II	500 €	
TOTAL LOCAL EDITION	900 €	

VEHICULES

Désignation des biens	Réalisation	
FIAT DUCATO IMMATRICULE EB-124-SY, 1ERE MISE EN CIRCULATION 28/04/16, GASOIL, 8 CV, BLOC ELECTRONIQUE HS, FREINS ARRIERE HS	1 500 €	
FORD TRANSIT IMMATRICULE 3600 WM 93, 1ERE MISE EN CIRCULATION 10/07/96, GASOIL, 10 CV, NON ROULANT, TRAIN ARRIERE HS, NON VU, STATIONNE CHEZ UN CLIENT A LUNEL (34)	500 €	
TOTAL VEHICULES	2 000 €	

II - MATERIEL APPARTENANT A DES TIERS

M. AZAM



Désignation des biens	Réalisation	
CHARIOT ELEVATEUR ELECTRIQUE PRAMC GX 1235, ANNEE 2008	mémoire	

M. CALTAGE RONE

Désignation des biens	Réalisation	
GROUPE DEFITER 3800	mémoire	

TENDANCE CHAUSSURES

Désignation des biens	Réalisation	
LOT DE PROFILES ALU "SUR LES RACKS EXTERIEURS"	mémoire	

III - MATERIEL EN LOCATION

A2ID

Désignation des biens	Réalisation	
IMPRIMANTE PHOTOCOPIEUR CANON C3525I	mémoire	



Total des estimations: 7 810 €

F

PREF. DE SEINE SAINT DEN

93/0014 TERM 66/DP2

N° IMMATRICULATION (A)

DATE

DATE DE 1^{re} MISE
EN CIRCULATION (B)

3600 WM 93 07/05/2001

10/07/1994

NOM (C) Prénoms (D)

ARTVISION

NOM d'usage

DOMICILE (E) 5

COMMUNE 008 93000 BOBIGNY

GENRE

MARQUE (F)

TYPE

CITE FORD

EJASME

TRANSIT

N° dans la SERIE du TYPE (G)

CARROSSERIE

EN

PUISS.

Pl. ass.

F009633825

FOURGON

GO

10

003

25/27, Av. Marcel Dassault

POIDS à vide

POIDS T.R.

Br. (dBA)

Reg. mot. (g/mn)

93370 MONTFERMEIL

21360

51000

85

3000

Tél.: 06 72 27 82 35

N° CERTIFICAT PRÉCÉDENT

R.C.S.: Bobigny B 343 563 474

7255 WM 51

SIRET: 343 563 474 00034

DROITS PAYÉS SUR ETAT

TAXE REGION

1930,00 F

TAXE PARAFISC

182,00 F

TOTAL

2112,00 F

324,77 E

DATES VISITES TECHNIQUES (Application des articles R. 117-1 à R. 122 du Code de la Route)

AUTOSUR

AUTO

AUTOMOBILE

SA Automobile SA

AUTOVISION

PRÉFET

ECTEUR

A S 10/07/2012
3600 WM 93
F 009633825A 10/05/2013
3600 WM 93
F 009633825

2007

76 5 4 1

AUS 11

1217210

KOZAR

AUTOSUR

AP 14/08/2005

S 12615005

S^{te} ARTVISION

25/27, Av. Marcel Dassault

93370 MONTFERMEIL

Tél.: 06 72 27 82 35

R.C.S.: Bobigny B 343 563 474

SIRET: 343 563 474 00034

Le préfet

Dossier : SARL ACTZEVENT

Je soussigné(e) : Le Boulch Morgane

En qualité de : Gérante

Vu les dispositions de l'article R 642-36-1 du Code de Commerce :

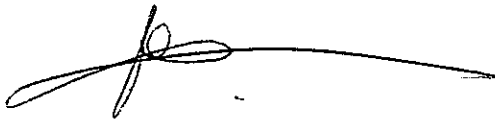
« Le juge-commissaire statue sur la vente après avoir recueilli les observations des contrôleurs et entendu ou dûment appelé le débiteur et son conjoint lorsque celui-ci se trouve dans l'une des situations prévues à l'article R. 641-30, ainsi que le liquidateur . »

J'émetts un avis favorable à la vente aux enchères publiques des actifs dépendant de ce dossier.

Fait à Vergèze

Le 13/10/25

Signature :



Dossier : SARL ACT2EVENT

Inventaire en date du :

Je soussigné(e) : Le Boulch Jorgane

Agissant en qualité de : Gérante

Vu le matériel inventorié ce jour et appartenant à des tiers susceptibles d'effectuer une demande en revendication ou en restitution,

Vu les dispositions de l'article L 624-17 du Code de Commerce :

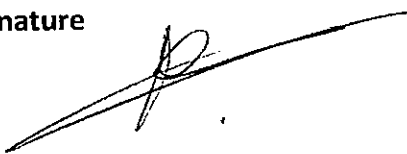
« L'administrateur avec l'accord du débiteur ou à défaut le débiteur après accord du mandataire judiciaire peut acquiescer à la demande en revendication ou en restitution d'un bien visé à la présente section. A défaut d'accord ou en cas de contestation, la demande est portée devant le juge-commissaire qui statue sur le sort du contrat, au vu des observations du créancier, du débiteur et du mandataire de justice saisi. »

Je donne mon accord aux demandes en revendication ou en restitution qui pourraient être transmises au mandataire judiciaire.

Fait à Vergèze

Le 13/10/25

Signature



REFERENCE A RAPPELER :

Affaire : JULIEN PIERRE

c/ ACT2EVENT

Vos réfs :

Nos réfs : 2251371/SP/ 2-

Gestionnaire :
PRADIER STEPHANE

04.66.36.03.46

NIMES, le 02.10.25

Je soussigné(e) (nom, prénom, adresse) :

*Le Boulch Morgane
lieu dit le Jès 30310 Vergèze*

Agissant en qualité de :

garante

Atteste sur l'honneur que l'ensemble du matériel inventorié ce jour, constitue la totalité de l'actif mobilier de l'entreprise.

Fait à :

Vergèze

Le :

13/10/25

(Faire précéder la signature de la mention « LU ET APPROUVE »)

lu et approuvé

